

Synthèse de la réunion du groupe de travail « Energie »

27 novembre 2017

1 Ordre du jour

- I. Introduction – Contexte
- II. Présentation du diagnostic (AFOM) de la commune dans le domaine énergétique
 - a. Présentation de POLLEC
 - b. Présentation de la méthode de travail
 - c. Réflexion slogan/logo
- III. Amendement et validation du diagnostic
- IV. Identification des défis et objectifs de développement

2 Introduction – Contexte

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter et d'indiquer son village d'origine et sa participation à la CLDR.

Présentation succincte de l'Opération de développement rural par les agents de la FRW sous forme de ligne du temps :

- Il s'agit d'une volonté du Conseil communal ;
- L'objectif est de faire participer les citoyens ;
- Les citoyens ont été consultés une première fois par divers vecteurs (consultations villageoise, consultation en ligne, consultation des jeunes et des associations).
- Un diagnostic du territoire a été réalisé par un bureau d'études externe ; il a été croisé avec le regard des habitants pour aboutir à un diagnostic partagé ;
- Une Commission citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural a été mise en place en octobre ;
- Les groupes de travail se réunissent une première fois :
 - Présentation de leur composition et de leur rôle :
 - Amender et valider le diagnostic participatif
 - Identifier les défis et les objectifs de développement
- Présentation des acteurs de l'Opération de Développement

3 Présentation de la méthode de travail

La commune a comme objectif d'une part de mener une réflexion avec ses habitants dans le cadre de l'Opération de développement rural et d'autre part de mettre en place un plan d'action dans le cadre de la convention des maires.

Face à ce constat, il est proposé de mener les réflexions de l'ODR relatives à l'énergie et le comité de pilotage de la convention des maires dans un même temps au sein d'un groupe commun. Cela permettra de mutualiser les efforts et de coordonner les objectifs et moyens.

Après la première réunion, 5 réunions s'enchaîneront de Mars à mai 2018 pour finaliser le plan d'action en juin. Le travail pour l'ODR pourra se poursuivre par la hiérarchisation des actions. Le plan d'action pourra être validé par le conseil communal et mis en œuvre ; le groupe de travail pourra poursuivre son action dans le suivi de la mise en œuvre.

3.1.1 Présentation de la convention des maires¹

L'expert invité : Daniel CONROTTE, présente la Convention des Maires pour le climat et l'énergie. Cette dernière rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, volontairement engagées dans la mise en œuvre des objectifs européens en termes de climat et d'énergie sur leur territoire.

Les nouveaux signataires s'engagent désormais à réduire les émissions de CO2 de 40 % au minimum d'ici 2030 et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

3.1.2 Réflexion slogan/logo

Afin de donner de la visibilité à la convention des maires, il est proposé au groupe de réfléchir à un slogan et un logo.

Différentes idées ont été émises par le groupe, elles seront transcrites graphiquement par la chargée de communication de la commune.

Quels sont les termes qui doivent être repris dans le slogan ?

- Gouvy
- Résilience / autonomie
- Propreté
- Economie
- Tous
- Tout public
- Résilience
- Energie
- Consommation
- Production équitable
- Plus fort ensemble

A quoi doit faire penser le logo ?

- Caractère rural et paysager
- Réduction énergétique
- Meilleur environnement
- Vent / Soleil / Eau
- Idée de cycle (flèche)
- Citoyens variés
- Energies renouvelables mixtes
- Solidarité

¹ http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html

4 Présentation du diagnostic (AFOM) de la commune dans le domaine énergétique

Cécile Romand présente le diagnostic partagé sur la thématique de l'environnement.

5 Amendement et validation du diagnostic

Atouts	Je valide	
	Oui	non
1. La présence de 5 éoliennes implantées à Halconreux constitue un point particulièrement positif pour la production d'énergie renouvelable, généralement reconnue par la population. Leur production est de 19,9 GWh en 2013 (de quoi fournir de l'électricité à environ 5000 ménages).	15	1
2. La commune mène différentes adaptations d'infrastructures (maison communale, écoles,...) qui valorisent son rôle exemplatif en matière de limitation des déperditions énergétiques.	12	
3. La commune s'est fixée des objectifs ambitieux dans le cadre de la Convention des Maires et bénéficie en outre d'un support de la Province du Luxembourg pour sa mise en œuvre.	13	
J'ajoute Je nuance		
<ul style="list-style-type: none"> • Enorme potentiel d'implantation d'éolienne, surtout depuis que le DNF et le CoDT les autorisent en zone forestière (A ma connaissance au moins 4 projets ont échoués). • Faible densité de population d'où ce potentiel important. • Grosse production de bois pour éventuellement une production de biomasse. • Présence de chaleur excédentaire à la scierie Pauls à Halconreux. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Ressource en bois/biomasse • Potentiel vent (Attention aux paysages) • Espaces disponibles (place pour installation d'infrastructures qui peuvent être moins gênantes pour la population). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Biomasse • Beaucoup de toits et place pour photovoltaïque 		
<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'une entreprise ayant recours à la cogénération (Scierie Pauls à Courtil). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Forêts / biomasse • Exploitations agricoles • Cohésion sociale ? • Potentiels PHV • Etendue territoire (éolien) • Conscience citoyenne 		

<ul style="list-style-type: none"> • Une voie ferrée que l'on peut exploiter pour le transport de marchandises autres que le bois
<ul style="list-style-type: none"> • Incertitudes qui compliquent la gestion des décideurs. Ex : panneaux solaires, énergie, taxes, nucléaire... • Eclairage public puni pour avoir été en avance
<ul style="list-style-type: none"> • Bio méthane • Groupements d'achats • Chaleur excédentaire entreprise Pauls
<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'éoliennes (attention cout énergétique de la mise en œuvre)
<ul style="list-style-type: none"> • Commune en Parc Naturel ; l'éolien est-il judicieux dans ce cadre ? • Qu'en est-il du reconditionnement du matériel éolien périmé ? (du point de vue environnement ?)
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'espaces qui pourraient être exploités • Zones venteuses (éolien) • Beaucoup de travailleurs (covoiturage)
<ul style="list-style-type: none"> • La présence de 5 éoliennes sur la commune est plus que suffisante
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des productions en agriculture (biogaz avec fumier, lisier sans apport de produits du sol). - > source d'énergie supplémentaire.
<ul style="list-style-type: none"> • Production de l'éolien (5000 ménages) • Par rapport au point 2 : Mais écoles autres que communales. Pourquoi ne pas évoquer une participation ?
<ul style="list-style-type: none"> • Des citoyens sensibles aux dépenses énergétiques et conscients des améliorations possibles au niveau « individuel ».

Faiblesses	Je valide	
	Oui	non
1. Le réseau de gaz naturel n'est pas disponible sur la commune : le mazout et l'électricité restent les principales sources de consommation d'énergie.	14	1
2. En matière de transport, des solutions moins énergivores (véhicules électriques, covoiturage, vélo, marche) sont peu développées.	15	
J'ajoute Je nuance		
<ul style="list-style-type: none"> • Incertitudes qui compliquent la gestion des décideurs. Exemples : panneaux solaires, énergie, Taxes, Nucléaires, ... • Eclairage public, puni pour avoir été en avance • Blocage de personnel (par exemple régulation chauffage). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Des citoyens non-conscients des moyens disponibles pour diminuer les dépenses énergétiques (CPAS, Situations précaires, ...) et peu de moyen financiers. • Peu de sensibilisation, d'information « public »/ « individuel » concernant les moyens de chauffage moins énergivores (biomasse). • Beaucoup de petits trajets nécessaires avec des moyens de transports énergivores (école, pharmacie). • Bâtiments publics parfois trop chauffés. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de réseau RAVEL 		

<ul style="list-style-type: none"> • Peu de sécurité pour la circulation en vélo • Pas assez d'informations pour les personnes en matière d'énergie • Pas assez de retour à la commune en matière d'éolien
<ul style="list-style-type: none"> • Photovoltaïque trop peu développé • Economie des énergies • Transport
<ul style="list-style-type: none"> • Réticences de la population à changer ses habitudes en matière de transport, de consommation (notamment pour le chauffage).
<ul style="list-style-type: none"> • La production de gaz naturel écologiquement pure ? • Le gaz naturel dans son emploi ne couve-t-il pas une dépendance difficile à contrôler ?
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'une infrastructure pour le gaz naturel serait couteux et ce n'est pas une énergie renouvelable -> pas de gaz naturel • Service de transport en commun (monoplace, minibus) électrique ; au moins sur la commune.
<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau de gaz naturel sur la commune pourrait permettre aux citoyens de s'y raccorder comme à Vielsalm (entreprises). • Point de vue du transport : peu de bus (seulement aux heures de pointe) Le vélo n'est pas beaucoup utilisé mais si des infrastructures existaient, plus de vélos circuleraient. • Point de vue train : augmentation de l'offre vers le Luxembourg et diminution des prix et en créant plus de parkings. <ul style="list-style-type: none"> • Les Gouvions n'iraient pas jusque Trois-Vierges pour prendre le train vers le Luxembourg. De plus, si les gens pouvaient prendre le train à Trois-ponts, beaucoup de voitures ne traverseraient pas la commune de Gouvy. • Point de vue marche : peu de trottoirs, de Ravel, de connexions entre les villages pour une augmentation des trajets à pieds.
<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'études pour améliorer le charroi de matériel roulant communal au point de vue pollution et ramassage collectif des enfants pour se rendre dans les écoles.
<ul style="list-style-type: none"> • Peu de solutions TEC • Moyens financiers • Public précarisé • Sécurité mobilité douce
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de collaboration sur des initiatives citoyennes pouvant avoir un impact plus grand (Achats groupés, covoiturage, ...). • Beaucoup de bâtiments énergivores nécessitant d'être mieux isolés.
<ul style="list-style-type: none"> • TEC en général • Pérennité de la gare ?
<ul style="list-style-type: none"> • Etat du bâti « patrimoine » • Ressources financières des habitants pour des investissements dans les économies d'énergies • Les dénivelés sont un frein pour les déplacements en modes doux (vélo et pieds) pour les déplacements quotidiens. • Densité de population (poids par rapport aux décideurs politiques).
<ul style="list-style-type: none"> • Distance entre les bâtiments et industrie -> consommation diverses

Opportunités	Je valide	
	Oui	non
1. Valorisation de la ressource locale "bois" comme source d'énergie.	13	2
2. La participation des citoyens dans les projets énergétiques permettrait une meilleure appropriation des problématiques environnementales par la population.	13	1
3. La Convention des Maires constitue une opportunité historique pour inscrire la commune parmi les communes totalement durables.	13	1
J'ajoute Je nuance		
<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources d'énergies qui existent sur la commune 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réacteurs à biomasse • Chauffage groupé (Maison de jeunes et écoles, maison de jeunes et commune et écoles). • La tranche de population participant à ces projets est celle qui est déjà sensible... 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faible densité de population au m² laisse place à des projets divers dans le domaine énergétique 		
<ul style="list-style-type: none"> • Bio méthane • Groupement d'achats • Chaleur excédentaire entreprise Pauls 		
<ul style="list-style-type: none"> • Il me semble que si les citoyens isolent, mettent des panneaux, c'est d'abord pour faire des économies plutôt que pour l'écologie 		
<ul style="list-style-type: none"> • Insister pour que le citoyen soit conscient que l'économie d'énergie passe par des réflexes de baisse de consommations personnelles. • Tihange rien à faire sur Gouvy 		
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'agriculteurs (animaux – cultures) -> biomasse, biométhanisation 		
<ul style="list-style-type: none"> • Il faudrait bien cerner et choisir quelle valorisation est la plus respectueuse du fond forestier (par exemple, ne pas exporter, soustraire trop de déchets d'exploitation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • L'investissement dans les énergies renouvelables de la population (avec des aides) 		
<ul style="list-style-type: none"> • La valorisation du bois comme source d'énergie -> oui mais pour une partie bien définie et non excès car le bois doit d'abord se valoriser comme bois d'œuvre (bâtiment – meubles) donc utiliser des essences à rotations courtes ; • Augmentation de l'isolation, augmentation des économies. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la population dans les décisions ; • Indépendance au niveau communal pour l'énergie renouvelable (éolien). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Solidarité des citoyens. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles technologies. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité douce à améliorer !; <ul style="list-style-type: none"> • Sentiers, vélo, covoiturage, • Assez facilement : grand nombre de chemins. • Grand nombre de possibilité de pompes à chaleur (habitat dispersé) • Cout des panneaux et batteries qui devrait diminuer. 		

Menaces	Je valide	
	Oui	non
1. Les 5 éoliennes constituent une telle amélioration dans le recours aux énergies renouvelables sur la commune qu'elles risquent de masquer les nombreux efforts encore possibles pour le développement d'autres sources d'énergie durable, sources qui concourent à la lutte contre la raréfaction des ressources.	7	10
J'ajoute Je nuance		
<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité chronique des politiques régionales en matière de subsides à l'isolation, l'énergie solaire... • Politique communale assez instable également ; • Laisser au bord du chemin le public précarisé. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Esprit de clocher ; • Les éoliennes produisent du courant non-exploitable « localement » (pas de stockage d'énergie -> si problème énergétique nucléaire, nous serons quand même impactés -> quelles solutions réellement exploitables localement (future voitures électriques) ? • Taxes sur ces nouvelles énergies qui augmentent ; • Le retour des taxes sur les éoliennes : le public précarisé n'est pas conscient. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Province de Luxembourg oubliée par les politiques fédérales et régionales ; • Bruit des éoliennes ; • Effets stroboscopiques des éoliennes. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas exagérer avec l'implantation des éoliennes ; • Urbanisation grandissante <ul style="list-style-type: none"> • Pollution en plus • Manque de développement de la nature (plantation d'arbres). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles taxes du Gouvernement. 		
<ul style="list-style-type: none"> • « pas dans mon jardin » : réflexe classique. • Intégration des éoliennes dans des paysages typiques ? 		
<ul style="list-style-type: none"> • Je ne valide pas car selon moi des citoyens essaye déjà de réduire leur consommation d'énergie en isolant, en installant des panneaux... • La présence des éoliennes sur Gouvy n'influence pas la volonté des citoyens d'agir pour la planète. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers ; • Loin des situations critiques (environnement – pollution) ; -> manque de mobilisation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Nuance : je pense que c'est une donnée à souligner et à prendre comme quelque chose de plutôt encourageant et qu'il est nécessaire de ne pas se contenter de cela. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Pérennité de la gare ; • Le prix du pellet va suivre celui du pétrole. Il est intéressant de suivre cela du côté des producteurs ; pas des consommateurs. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Impacts paysagers d'infrastructures de production d'électricité ; • La non prise en compte de la population dans les décisions importantes et que les retombées ne soient pas distribuées localement ; les distances qui s'allongent et le non recours au mode alternatif de déplacement ; • Diminution des ressources et métaux rares. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de formation de la population diminue. 		

6 Identification des défis et objectifs de développement

Le défi proposé par l'auteur de PCDR :

« Devenir une commune autonome et exemplaire en matière d'énergies renouvelables »

6.1 La synthèse des documents du rapporteur

Défis et objectifs retenus par les 3 sous-groupes :

1. Devenir une commune autonome, résiliente et exemplaire en matière d'énergie renouvelable électriques et thermiques qui profitent à tous.
 - Améliorer la performance énergétique des logements existants ;
 - Développement de la mobilité douce, propre et covoiturage.
2. Ajout « en matière de gestion des déchets ».
 - Sensibiliser les citoyens avec des chiffres et exemples concrets de manière individuelle ou proche du citoyen afin de réduire leur consommation énergétique et leur production de déchets ;
 - Inciter la commune et les citoyens à être plus autonome dans leur consommation d'énergie.
3. Devenir une commune autonome (résiliente), exemplaire en matière d'énergies renouvelables mixtes, en parvenant à sensibiliser à conscientiser et à intégrer la population entière dans cette démarche (ex : la gestion de l'eau).
 - Mobilité : Identifier, quantifier et adapter les axes routiers communaux qui engendrent le plus de problématiques énergivores (développement de pistes cyclables, piétonnes sécurisées, Km effectués par les citoyens sur le territoire ;
 - Identifier et quantifier les logements énergivores et proposer des adaptations.

6.2 Développement des documents de travail individuels

1. Que la population plus précarisée puisse aussi atteindre l'objectif de diminuer le gaspillage des énergies renouvelables :
 - Dans 20 ans, tous les logements de la commune sont isolés de manière à diminuer fortement la perte d'énergie.
2. XXX
 - L'objectif que chaque citoyen soit au maximum autonome en matière d'énergie parallèle renouvelable suivant la géolocalisation.
3. Mais pas seulement avec des éoliennes ; il faut un mélange des énergies renouvelables. Augmentation de la surface arborée pour diminution du CO²
 - Réduction des transports (camions et voitures) ;
 - Mobilité plus propre (éclairage et hydrogène) ;
 - Augmentation du transport en commun surtout pour le travail. (trop de trafic de voitures avec une personne).
4. XXX
 - Mobilité :
 - Développer un réseau cyclable inter villages sécurisé et qui permet aux jeunes de redécouvrir leur patrimoine et aux parents (RAVEL inter villages – piste cyclables et piétonne le long des routes) ;
 - Energie :
 - Aider au développement durable dans les habitations afin qu'elles puissent adopter une autonomie ;
 - Aider à retrouver des matières d'isolation des maisons, naturelle et peu onéreuses.

5. Ok pour le défi ; + résilience de la commune + parvenir à sensibiliser et conscientiser la population entière et à les intégrer dans le 1^{er} défi.
 - Identifier et quantifier clairement les logements qui posent plus de problèmes au niveau énergétique ;
 - Identifier et quantifier les axes routiers de la commune qui engendrent le plus de problématiques énergétiques
 - Quantifier les kilomètres effectués sur le territoire communal (1 semaine, 1 mois) par les citoyens (exemples : trajets écoles).
6. Réduire au maximum les consommations individuelles de même pour les publiques. Cela paraît très important par rapport à l'autre facette (qui est la production).
7. ... et de gestion des déchets
 - Charroi communal électrique (bus, camions, voitures, machines...).
8. Devenir une commune autonome et exemplaire en matière d'énergie renouvelables, électriques et thermiques et qui profitent à tous.
 - Améliorer et accompagner les publics plus précarisés dans l'amélioration du logement (et les autres aussi) et avoir recours aux énergies renouvelables ;
 - Diminution de la part de la voiture dans les déplacements (alternatives douces, covoiturage...)
 - Augmentation de la part du renouvelable dans la consommation résiduelle ;
 - Diminution de la dépendance aux énergies fossiles et donc des émissions de CO² ;
 - Sensibiliser et informer la population sur ce qui est mis en place par la commune et ce que l'on peut faire de manière individuelle.
9. Pas d'autres idées pour le moment. L'utopie ou la mort : livre de Rémi Dumont ECOLO en 1983. Vve l'utopie.
 - Un peu flou, je m'abstiens mais cela va se décanter.
10. Et avant tout d'économies d'énergies
 - Informer sur les bons choix d'appareils électroménagers (eau – électricité) de construction...
 - Toutes les informations existent : il faut les adapter à notre population et surtout donner envie aux habitants de tenir compte de ces infos.
11. L'autonomie doit impérativement passer par une participation citoyenne (et communale) aux grands projets ; autonomie en chaleur et en électricité.
 - Amélioration de la performance énergétique du bâti existant -> réduction d'énergie ;
 - Généralisation de la mobilité douce et propre ;
 - Généralisation des moyens financiers pour permettre à tous les publics de profiter de la dynamique.
12. Je rajouterais : devenir aussi une commune « exportatrice d'énergies renouvelables » (par solidarité avec les communes ou c'est beaucoup plus difficile).
 - Implanter plus d'éoliennes dont la commune soit partenaire (et non pas simplement taxante !);
 - Développer la biomasse, en partenariat avec la scierie qui produit de grandes quantités de pellets par exemple ;
 - Développer les réseaux de chaleur (bâtiments publics, zoning de l'OTAN) ;
 - Améliorer la performance énergétique des bâtiments.
13. Arriver à atteindre l'objectif émit par la convention des maires ; produire un maximum d'énergie verte -> 50% de l'énergie consommée sur la commune par exemple.
 - Réduction des sources d'émissions de CO² de 60% ;
 - Aménagement d'infrastructures permettant la production d'énergies vertes qui couvriraient plus de 50% de la consommation de la commune.
14. XXX
 - Chauffage groupé : commune chauffée la semaine, MJ et église le WE. Applicable à Limerlé avec l'école et la maison des jeunes ;
 - Caméra thermiques, études ;

- Eteindre les lampes publiques la nuit (1h -> 5 heures) ;
 - Club des 3*20 qui fait des pulls -> -2 degrés dans chaque maison.
15. OK pour ce défi. Gouvy pourrait devenir un exemple comme le village en alsace ou les écoliers prennent la charrette tirée par des chevaux pour aller à l'école, ou les jardins cultivés dans le village nourrissent les cantines du coin, un rêve ? Je pense que si tous les citoyens s'y mettaient, on pourrait y arriver.
- Les enfants viennent à pieds ou en bus à l'école ; pas en voiture ou du moins en covoiturage ;
 - Créer des pistes cyclables qui relient tous les villages de la commune pour augmenter les trajets à vélo de 20% ;
 - Augmenter l'offre de trains vers le Luxembourg, en diminuant les prix de l'abonnement de trains (ou mieux, à Gouvy l'abonnement de train coûterait le même prix que depuis Trois-Vierges) ;
16. Diminuer de manière significative la consommation en énergie non renouvelable et promouvoir les actions citoyennes en ce sens en informant la population/tout public sur les actions potentielles à entreprendre (à petite comme à grande échelle).
- Favoriser les primes à l'isolation/installation de chaudières à pellets/ bois ;
 - Communiquer sur les petites actions que les citoyens peuvent entreprendre quotidiennement pour réduire leur empreinte carbone ;
 - Solliciter les écoles afin d'éduquer les plus petits.

7 Evaluation

14 évaluations ont été rentrées

Satisfait : 14	Non satisfaits :	Mitigés :
----------------	------------------	-----------

🧠 Ce que j'ai particulièrement apprécié :

- Le développement du sujet
- Participation plus aisée en petits groupes
- Contenu et méthodologie de travail intéressant
- Apprendre
- Bonnes explication, travail en groupe, échanges
- Proximité et convivialité
- Timing et eau ; bonne ambiance
- Implication des participants
- Motivation des personnes
- Discussion en groupe
- Groupe moins important ; plus concret et plus efficace
- Les questions sont clairement répondues par les intervenants
- Timing relativement bien tenu ; groupe pas trop grand

🧠 Un point d'amélioration

- Information pour réduire l'indifférence
- Avoir les documents avant pour pouvoir venir avec des questions plus précises
- Organiser du covoiturage pour venir à la réunion
- Continuer

🧠 Commentaires et suggestions

- Continuons dans la même voie
- Avoir une copie des documents utilisés (audiovisuels et textuels)

8 Présences

20 personnes sont présentes.

17 citoyens sont présents.

Les experts

- Daniel Conrotte de la Province de Luxembourg, coordinateur de la convention des maires pour la Province.

Pour la commune :

- Claude Leruse, Bourgmestre
- Laurence Soreil, agent communal

Cécile Romand, auteur de PCDR pour le Bureau SML

Anne Klein et Michaël Hennequin, agents de développement à la FRW

NOM	Prénom	Membre CLDR
BERTEMES	José	
CONROTTE	Daniel	
CRAENHALS	David	Oui
DARDENNE	Marc	Oui
d'OTREPPE	Henri	
DUTROUX	Simon	oui
HENNEQUIN	Michaël	
HUET	François	oui
KLEIN	Anne	
LERUSE	Claude	oui
NEVE	Michel	oui
PAQUAY	Delphine	oui
PLATTES	Dimitri	oui
ROMAN	Cécile	
SOREIL	Laurence	
THIRY	Bernadette	
THIRY	Steve	oui
THÔNE	David	oui
WETZ	Jacques	oui
WIESEN	Eric	